



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

Forces vives – Société civile

| | |
|--------------------------------|---|
| <p>Résumé des faits</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Envoyé spécial s'est engagé à associer la société civile de la région à la création de groupes en vertu de l'Accord-cadre, qui puissent rappeler les gouvernements à leurs responsabilités et promouvoir une vision à long terme de la paix et de la prospérité dans la région. ▪ L'Envoyé spécial et ses représentants se réunissent et travaillent avec les acteurs de la société civile dans un grand nombre de pays de la région ainsi qu'avec le Forum régional de la société civile de la CIRGL. ▪ L'Envoyé spécial s'était efforcé dans un premier temps de réunir les acteurs de la société civile du Burundi, d'Ouganda, de la RDC et du Rwanda. Des ateliers nationaux sur l'Accord-cadre ont eu lieu dans ces quatre pays en août et septembre 2014. ▪ En avril 2015, un atelier régional organisé à Entebbe a réuni des représentants de ces quatre pays clefs ainsi que ceux du Kenya, de la Zambie, du Forum régional de la société civile de la CIRGL et des représentants d'organisations recevant des subventions de la part du Programme de mobilisation des femmes. Cette manifestation a permis de : i) renforcer l'attachement de la société civile à l'Accord-cadre; ii) définir une stratégie et des domaines d'action concrets pour que la société civile appuie la feuille de route de l'Envoyé spécial relative à la mise en œuvre de l'Accord-cadre; et iii) apporter un appui et formuler des recommandations en vue de relancer le Forum régional de la société civile de la CIRGL. |
| <p>Analyse</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les acteurs de la société civile de la région contribuent énergiquement au rétablissement durable de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs et semblent désireux d'appuyer l'Envoyé spécial et de participer à la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Ceux qui ont l'occasion d'avoir des échanges directs avec l'Envoyé spécial et son Bureau étaient satisfaits. ▪ Il importe de signaler cependant que la région compte de très nombreux acteurs de la société civile et qu'il est donc impossible de s'assurer que tous participent aux activités du Bureau de l'Envoyé spécial. Par ailleurs, une grande partie d'entre eux ne disposent pas d'informations sur l'Accord-cadre et des mesures devront être prises pour faire connaître ses objectifs dans la région. ▪ La plupart des organisations de la société civile dépendent majoritairement de l'assistance (technique et financière) qu'elles obtiennent des organisations internationales. Le manque de ressources et de capacités peut réduire l'efficacité des activités qu'elles mènent pour mettre en œuvre l'Accord-cadre, notamment le suivi des engagements pris par leurs gouvernements. |
| <p>Étapes suivantes</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Bureau de l'Envoyé spécial entend travailler avec les acteurs de la société civile des pays de la région des Grands Lacs, en particulier le Forum régional de la société civile de la CIRGL, pour mettre en œuvre les recommandations faites pendant l'atelier régional. ▪ Le Bureau de l'Envoyé spécial invitera également les acteurs de la société civile des pays membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs à |



| | | |
|----------------------------|---|-----------------------|
| | participer à un atelier visant à donner une nouvelle impulsion à cette organisation. | |
| Messages | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Saluer les efforts de la société civile visant à encourager les activités transfrontières. ▪ Mettre en œuvre l'Accord-cadre nécessitera la participation et une forte impulsion de la société civile pour s'assurer que les besoins et les priorités des populations touchées par le conflit dans la région des Grands Lacs restent prioritaires. ▪ Continuer à encourager les acteurs de la société civile de la région à faire part de leurs expériences, à mettre en avant les problèmes et les défis communs et à ébaucher des idées concrètes pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord-cadre. | |
| | Auteur | Diffusion |
| | Madeleine Schwarz | Envoyé spécial |
| DATE : 19 août 2015 | | |